

# Maréchal(e)-ferrant(e)

RÉF | 4291

# **OBJECTIF ET CONTENU**

### **Objectif**

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :
Maintenir des outils en état optimal d'efficacité (aiguisage couteaux et rainettes, propreté des râpes) ; Tarauder les fers (mécanique ou manuel); Déferrer sans abîmer les pieds ;
Faire les rivets ; Parer le pied ; Choisir le fer en fonction de la pathologie présente ; Effectuer la préparation complète du fer ; Appliquer le fer ; Brocher ; Assurer la finition du pied.

### **Programme**

#### • Cours Professionnels:

#### Année préparatoire :

Anatomie, physiologie, histologie du pied; Anatomie, physiologie, pathologie générale; Technologie; Extérieur - hygiène; Biomécanique.

#### 1ère année :

Technologie générale; Pathologie; Technologie appliquée; Biomécanique; Ferrures spéciales; Gestion appliquée; Histologie.

#### 2ème année :

Ergonomie; Ferrures spéciales; Gestion appliquée; Cheval et civilisation; Traumatologie; Déontologie; Pathologie.

#### • Cours de Gestion :

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

#### • Pratique professionnelle :

**Formation en alternance.** Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une <u>convention de stage</u> passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;



- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le <u>délégué à la tutelle</u> est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME

#### • Attention :

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un <u>Centre IFAPME</u>.

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

<u>Visionnez la vidéo vous présentant cette</u> formation.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

**Type de formation** 

**Alternance PME** 

**ORGANISATION** 

**Durée** 

2 ans + 1 année préparatoire éventuelle

**Horaire** 

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée.



**Début** Septembre

Coût 235 euros / an

## CONDITION D'ADMISSION

# Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire et d'occupation dans la profession.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## **Remarques**

## **EN PRATIQUE**

# Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

# Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

### **Organisme** SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b 1180 Uccle Tél: 0800 85 210

https://www.efp.be/

RÉF: Document imprimé le 20/04/2024 à 10:05 4291 Màj le 29/01/2021 à 11:54 par SH

